



AVIS

Demande d'abattage

Parcelle N°644 – ch. de la Gachette 41

Abattage d'un peuplier

Propriétaire : Monsieur Pierre-Alain Graemiger

Du 28 octobre au 27 novembre 2026

Remarque ou opposition à formuler au guichet du Greffe



Commune de Trélex

Cote :	32.01				
Conservation	0	1	2	3	4
09 OCT. 2026					
Va à					D. Nathy

FORMULAIRE TYPE DE DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

Selon l'article 15 de la loi du 30 août 2022

Propriétaire Prénom/Nom : Pierre-Alain Graemiger

Adresse : chemin de la Gachette 41 Parcelle (s) N° : 644

Tél. : 0792137820 Mail : pierre_alain@bluewin.ch

Objet (s) concerné (s)

Joindre un plan de situation indiquant par numéro* l'emplacement du patrimoine arboré concerné ainsi que des photographies.

Désignation exacte du patrimoine arboré faisant l'objet de la demande						
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1	Hauteur (m)	Age (ans)	Etat sanitaire
1	1	Peuplier	350	25	60	Mauvais

☐ Arbre remarquable inscrit à l'inventaire cantonal

La requête doit être adressée par écrit à la commune qui transmet le dossier à la DGE-BIODIV pour instruction avec publication FAO

DEMANDE

☒ Abattage

☐ Elagage hors entretien courant

MOTIFS

☒ Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés

☐ Entrave avérée à l'exploitation agricole

☐ Impératif de construction ou d'aménagement

Requête établie dans le cadre d'un projet de construction. la demande de dérogation doit être soumise avec la demande de permis de construire.

Description des motifs de la demande : Une partie de la base du tronc sonne creux (certainement pour ..sous l'écorce.) A la fourche à mi-hauteur il y a une cuvette qui est pourrie au fond

32.01/abattaç



Commune de Trélex

PLANTATIONS COMPENSATOIRES

Une fois la plantation terminée, joindre un plan de situation indiquant par numéro* l'emplacement des plantations compensatoires et retourner ce formulaire à la Commune de Trélex

Désignation exacte des plantations compensatoires				
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1 m du sol	Hauteur (m)
	1	Junier noir Haute tige		

Emoluments administratifs dès l'obtention de l'autorisation : CHF 100.00

Lieu et date...Trélex le 05.10.2026.....

Signature du/des propriétaire (s).....

Aucun travail ne peut être exécuté sans autorisation municipale.



DENIS MATHYS

GARDE FORESTIER

Chemin du Ru 22

1041 Bottens

dm@dmathys.ch



Rapport d'abattage ou d'élagage pour dérogation à la conservation du patrimoine arboré

N° de rapport : RAE-1037

Date de la visite : 15/10/2026

Propriétaire

Parcelle : 644

Graeminger Pierre-Alain

Chemin de la Gachette 41

1270 Trélex

Commune

Commune de Trélex

Administration communale

Place de la Tour 6

1270 Trélex

Garde Forestier

Denis Mathys – dm@dmathys.ch – 079 622 55 76

Concernant une demande d'abattage pour :

Cerisier

Circonférence à 1m du sol : 350 cm

Diamètre de la couronne au sol : .

Hauteur : 25

Valeur paysagère

Grande valeur

Valeur biologique

De peu d'intérêt

Etat sanitaire

Présentant des doutes, pourriture

Proposition

Autoriser l'abattage

Compensation

Replantation (remarques ci-dessous)

Notes et observations

Plantation compensatoire comme proposé par le client, plantation d'un murier noir haute tige

Photo(s) à télécharger

Parcelle N°644

1 : Peuplier coté Lausanne



